

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
de la municipalité de Saint-Wenceslas
tenue le 1^{er} mars 2021 à 19h30 par ZOOM (Covid-19).**

Sont présents :

Monsieur le maire :	Réal Deschênes
Mesdames les conseillères:	Patricia Lebel Nicole Lafrance Dubord
Messieurs les conseillers :	Yves Lemire Léo LeBlanc Léo Boucher

Est absente : Marie-Josée Tourigny

Les membres présents forment le quorum.

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Monsieur Réal Deschênes, maire de la municipalité de Saint-Wenceslas. Madame Chantal Dionne, adjointe administrative, fait fonction de secrétaire de la séance.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution
2021-038

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Yves Lemire**
l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Réal Deschênes, maire

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Séance ordinaire du 1^{er} février 2021
 - 3.2 Séance extraordinaire du 15 février 2021
- 4.0 Dépôt de la correspondance
- 5.0 Compte rendu des comités
 - 5.1 Régie des déchets
 - 5.2 OMH
 - 5.3 Bibliothèque
 - 5.4 Transport adapté Grand Tronc
 - 5.5 Les Aînés
 - 5.6 Loisirs St-Wenceslas inc.
- 6.0 Revenus du 29 janvier au 25 février 2021
- 7.0 Adoption des comptes – Février 2021
- 8.0 Communication du maire
- 9.0 Compte rendu du chef pompier
- 10.0 Compte rendu de l'inspecteur municipal et directeur des travaux publics
- 11.0 Période de questions
- 12.0 Pause-café
- 13.0 Dossier de la fibre optique – Insatisfaction de la municipalité de Saint-Wenceslas
- 14.0 Promotion municipalité – VIA 90.5 FM
- 15.0 Planification stratégique – Formation
- 16.0 Versement taxes du 1^{er} mars 2021 – Annulation des intérêts
- 17.0 Enregistreur de débordement – Achat
- 18.0 Dépôt du Rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle
- 19.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement fixant des prix unitaires pour certains biens et services
- 20.0 Adoption du règlement concernant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque Jeanne-Hébert

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

- 21.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à la gestion des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Wenceslas
- 22.0 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement relatif à l'aménagement et la réparation des entrées privées et à la fermeture des fossés de chemins
- 23.0 Période de questions
- 24.0 Levée de l'assemblée

3.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Séance ordinaire du 1^{er} février 2021

Résolution
2021-039

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord
Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 tel que présenté.

Réal Deschênes, maire

Séance extraordinaire du 15 février 2021

Résolution
2021-040

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Yves Lemire
Il est unanimement résolu par les conseillers** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 février 2021 tel que présenté.

Réal Deschênes, maire

4.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Un document intitulé « Correspondance – 1^{er} février au 22 février 2021 » est déposé au Conseil.

5.0 COMPTE RENDU DES REPRÉSENTANTS

5.1 **Régie des déchets (Patricia Lebel)**

- Démission de Manon Poliquin suite à son absence pour maladie ;
- Embauche d'une nouvelle ressource : Joanie Pépin ;
- 2 municipalités se sont opposées à l'augmentation des frais versus la fréquence des collectes ;
- Augmentation des heures d'ouvertures de l'Écocentre de Nicolet ;
- 3 points de dépôt pour les plastiques de ferme dans la MRC de Nicolet-Yamaska (Aston-Jonction, Sainte-Monique et Saint-Zéphirin-de-Courval) et 2 autres points de dépôts seront à déterminer pour la MRC Bécancour ;
- Rappel des mandats des administrateurs au sein de la Régie ;
- Promotion des composteurs domestiques au coût de 25\$;
- Démission de Caroline Aubin au poste de présidente du C.A. ;
- Prochaine rencontre : 23 mars 2021.

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

5.2 **O.M.H. (Léo LeBlanc)**

- Prochaine rencontre : 16 mars 2021.

5.3 **Bibliothèque (Léo LeBlanc)**

- Adoption du règlement numéro 238-21 concernant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque ;
- Location casque 3D ;
- Très bon travail de la responsable de la bibliothèque.

5.4 **Transport adapté Grand Tronc (Yves Lemire)**

SANS OBJET

5.5 **Les Aînés (Nicole Lafrance Dubord)**

SANS OBJET

5.5 **Loisirs St-Wenceslas (Léo Boucher)**

- Poste de coordonnatrice en loisirs – 3 candidatures. Les entrevues se feront après la semaine de relâche (Réal).

6.0 REVENUS DU 29 JANVIER AU 25 FÉVRIER 2021

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Taxes municipales	214 436.74 \$
Bacs	360.00 \$
Vidéotron (location terrain tour – année 2021)	2 000.00 \$
Député Donald Martel (Guignolée St-Wenceslas) *	500.00 \$
MTQ (subvention amélioration réseau routier – année 2020)	10 000.00 \$
Me Roberge (rem. Frais de justice – dossier Sylvain Giroux)	602.29 \$
Droits de mutations immobilières	225.00 \$
Total :	228 124.03 \$

7.0 ADOPTION DES COMPTES – FÉVRIER 2021

Considérant que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement des dépenses suivantes ;

**Résolution
2021-041**

**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Léo LeBlanc**

Il est unanimement résolu par les conseillers d'approuver la liste des comptes payés et à payer jointe à la présente et d'autoriser la directrice générale à effectuer le paiement par chèque à qui de droit. En date du 28 février 2021, le sommaire de la répartition des comptes s'établit comme suit :

• Comptes à payer :	58 573.00 \$
• Comptes payés :	77 730.59 \$
• Salaires :	19 505.61 \$
• Remises gouvernementales (janvier 2021) :	8 003.24 \$
• Remises FTQ (janvier 2021) :	1 081.09 \$
• Intérêts emprunt temporaire (deck hockey) :	122.35 \$
• Intérêts emprunt temporaire (Rte 161 et rang 8) :	139.99 \$
• Intérêts emprunt temporaire (Rang 9 Est) :	80.22 \$
• Antivirus et back-up en ligne :	64.97 \$

TOTAL : 165 301.06 \$

Réal Deschênes, maire

8.0 COMMUNICATION DU MAIRE

- Informations COVID-19 (zone orange, vaccins, nouvelles consignes, etc.).

9.0 COMPTE RENDU DU CHEF POMPIER (Chantal Dionne)

- 31 janvier 2021 : Entraide incendie à Saint-Célestin;
- 3 février 2021 : Feu de tracteur au 1550, rang 8 à Saint-Wenceslas;
- 9 février 2021 : Pratique des pompiers;
- 12 février 2021 : Rencontre avec le directeur du service incendie (différents sujets – compte rendu à venir).

10.0 COMPTE RENDU DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL ET DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

- Déneigement ;
- Patinoire ;
- Travaux au centre communautaire Florian-Turcotte ;
- Réouverture de la commode (plexiglass, etc.) ;
- Rencontre sécurité civile (plan de pandémie) ;
- Formation Azimut (matrices graphiques).

11.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Patricia Lebel sera candidate pour les capsules de la Table de concertation des femmes de la Mauricie et du Centre-du-Québec pour promouvoir les femmes en politique.

12.0 PAUSE CAFÉ

13.0 DOSSIER DE LA FIBRE OPTIQUE – INSATISFACTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

Considérant la prise de décisions par le gouvernement du Québec, au début d'octobre 2020, que les élèves de secondaire 4 et 5 iraient à l'école 1 jour sur 2, et ce que dernier avait précisé : sauf pour les classes adaptées, en difficultés d'apprentissage, groupes d'élèves en encadrement ;

Considérant que la plupart des écoles et/ou centres de services scolaires au Québec ont respecté cette demande du premier Ministre et préservé la scolarité en classe des élèves des classes alternatives et Accès DEP ;

Considérant que les élèves des classes alternatives et Accès DEP ont besoin d'encadrement et d'encouragement, car ils ont un profil de difficultés d'apprentissage, de décrochage scolaire, d'absentéisme, de retards et de démotivation ;

Considérant que ce régime dure depuis plus de 3 mois et que les résultats sont désastreux sur la santé mentale de ces élèves, qui par leur profil cité plus haut, sont plus démunies ;

Considérant que le Dr. Chicoine, pédiatre, fait ses doléances télévisuelles sur la tranche de la société qui sont les plus affectée, soit les adolescents de 15 à 19 ans, et félicite le gouvernement de protéger les plus vulnérables en maintenant en classe les élèves des classes spéciales ;

Considérant que la plateforme TEAMS, utilisée 1 jour sur 2 d'enseignement, est dysfonctionnelle dans la plupart des domiciles hors village, c'est-à-dire dans les rangs de la municipalité de Saint-Wenceslas ;

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

Considérant que seules les municipalités de Saint-Zéphirin-de-Courval, Saint-Célestin et Nicolet sont actuellement desservies par la fibre optique dans la MRC de Nicolet-Yamaska ;

Considérant que le service internet dans les rangs de toutes les autres municipalités est offert par Télébec, qui est réputé pouvoir fournir une vitesse de 5 Mbits/sec. ;

Considérant que les 3 autres compagnies internet qui offrent ce service dans les rangs ont leurs limites et ne réussissent que rarement à faire mieux que Télébec ;

Considérant que les maires des municipalités habitants dans un rang utilisent TEAMS et constatent le dysfonctionnement du service ;

Considérant que les élèves en classes alternatives et Accès DEP habitant dans les rangs ont témoigné de cette problématique auprès des enseignants que même s'il est facile de se brancher pour la présence, le service est pauvre, souffre de latence, l'appel ne rentrent pas toujours et coupent ;

Considérant que les parents pouvant faire du télétravail ne peuvent plus être présents à la maison pour superviser en partie leurs enfants de ces classes, car l'engorgement de l'internet empêche TEAMS et une autre plateforme de fonctionner simultanément ;

**Résolution
2021-042**

Sur la proposition de Léo LeBlanc

Appuyée par Nicole Lafrance Dubord

Il est unanimement résolu par les conseillers de demander au Centre de services scolaires et à la direction de l'École secondaire La Découverte (ESLD) :

- * de revoir sa décision d'inclure les classes alternatives et Accès DEP dans la présence à l'école 1 jour sur 2;
- * d'agir comme beaucoup d'autres écoles et commissions scolaires et d'appliquer les directives du gouvernement Legault de préserver les élèves en groupe de besoins particuliers.

Réal Deschênes, maire

14.0 PROMOTION MUNICIPALITÉ – VIA 90.5 FM

**Résolution
2021-043**

Sur la proposition de Patricia Lebel

Appuyée par Yves Lemire

Il est unanimement résolu par les conseillers que la municipalité de Saint-Wenceslas renouvèle la promotion de VIA 90.5 FM au coût de 2 000\$ afin de faire connaître des entreprises sur notre territoire.

Réal Deschênes, maire

15.0 PLANIFICATION STRATÉGIQUE - FORMATION

**Résolution
2021-044**

Sur la proposition de Léo Boucher

Appuyée par Yves Lemire

Il est unanimement résolu par les conseiller d'autoriser la directrice générale à participer au Webinaire « La planification stratégique » de la FQM qui se tiendra le 5 mai 2021 de 13h à 16h au coût de 340 \$ plus taxes.

Réal Deschênes, maire

16.0 VERSEMENT TAXES DU 1^{er} MARS 2021 – ANNULATION DES INTÉRÊTS

Résolution
2021-045

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Léo Boucher**

Il est unanimement résolu par les conseiller que la municipalité de Saint-Wenceslas annule les intérêts sur le versement des taxes municipales du 1^{er} mars 2021.

Réal Deschênes, maire

17.0 ENREGISTREUR DE DÉBORDEMENT - ACHAT

Considérant que l'inspecteur municipal et directeur des travaux publics a demandé des prix pour l'achat d'un enregistreur de débordement pour le poste Morel :

FOURNISSEUR	MONTANT (taxes non incluses)
JRT Automatisation (Québec)	1 414.60 \$
Entreprise Antonio Barrette (Québec)	1 909.60 \$

Résolution
2021-046

**Sur la proposition de Patricia Lebel
Appuyée par Nicole Lafrance Dubord**

Il est unanimement résolu par les conseiller que la municipalité de Saint-Wenceslas fasse l'achat d'un enregistreur de débordement chez JRT Automatisation au montant de 1 414.60 \$ (taxes non incluses) selon l'estimation numéro 298770.

Réal Deschênes, maire

18.0 DÉPÔT DU RAPPORT CONCERNANT L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La directrice générale dépose le Rapport annuel 2020 concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle.

19.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT DES PRIX UNITAIRES POUR CERTAINS BIENS ET SERVICES

Monsieur le conseiller LÉO LEBLANC donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant des prix unitaires pour certains biens et services.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

20.0 ADOPTION DU RÈGLEMENT CONCERNANT LES CONDITIONS D'UTILISATION ET LES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE JEANNE-HÉBERT

Considérant que l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1^{er} février 2021 ;

Considérant que le dépôt du projet de règlement a été fait à la séance extraordinaire du 15 février 2021 ;

Résolution
2021-047

**Sur la proposition de Léo LeBlanc
Appuyée par Yves Lemire**

Il est unanimement résolu par les conseiller

D'adopter le règlement numéro 238-21 concernant les conditions d'utilisation et les règles de fonctionnement de la bibliothèque Jeanne-Hébert.

Réal Deschênes, maire

21.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

Madame la conseillère NICOLE LAFRANCE DUBORD donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à la gestion des installations septiques sur le territoire de la municipalité de Saint-Wenceslas.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

22.0 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À L'AMÉNAGEMENT ET LA RÉPARATION DES ENTRÉES PRIVÉES ET À LA FERMETURE DES FOSSÉS DE CHEMINS

Monsieur le conseiller LÉO BOUCHER donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement relatif à l'aménagement et la réparation des entrées privées et à la fermeture des fossés de chemins.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

23.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

- Sentier de raquettes. (Léo Boucher).
- Loisirs St-Wenceslas (T4, Relevé1 et reçus balle et camp de jour).
- Chroniques « Les Bâtisseurs » (Patricia Lebel).
- Suivi aux commanditaires du planchodrome et surface de hockey synthétique (Patricia Lebel).

24.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution
2021-048

L'ordre du jour étant épuisé,
**Sur la proposition de Nicole Lafrance Dubord
Appuyée par Yves Lemire**

Il est résolu unanimement de lever la séance à 20h55.

Réal Deschênes, maire

Séance ordinaire du 1^{er} mars 2021

DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Carole Hélié, directrice générale de la municipalité de Saint-Wenceslas, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour toutes les dépenses encourues et engagées à ce procès-verbal.

Carole Hélié

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS

Je, Réal Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réal Deschênes

Chantal Dionne,
Adjointe administrative

Réal Deschênes, maire